

LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE

S.A.R.L. PACIFIC SOCIETE

DOS. N° 8780

N° PCL: 2025J00253

N° RG: 2025P00376

N° GREFFES: P0002969

Inventaire dressé à la requête du Tribunal de Commerce de Marseille

Par Jugement en date du 06/03/2025

Maître Jean-Pierre LOUIS, Mandataire Liquidateur

Monsieur Jacques ATTAS, Juge Commissaire

Marseille, le 27 mars 2025

Mon Cher Maître,

Nous nous sommes rendus, le 24/03/2025, 25 rue Louis Maurel 13006 Marseille.

En présence de Madame Lou GROSSETTI, représentant légal, nous avons procédé à l'inventaire des biens dépendants de la Société.

Nous restons à votre disposition quant à une éventuelle suite à donner à ce dossier.

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué.

Maître Stéphane LECOMTE



Maître Stéphane LECOMTE
Commissaire Priseur Judiciaire Habilité Commissaire de Justice
191 Bd de la Valbarelle 13011 Marseille
Tél.: 0491198214 Email: lecomtestephane73@neuf.fr
Site: www.interencheres.com/13011
TVA INTRA: FR52349499517

INV N° J6429

INVENTAIRE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE

S.A.R.L. PACIFIC SOCIETE

dont le siège social est sis à :

13006 Marseille - 25 rue Louis Maurel

SCP J.P LOUIS & A. LAGEAT

Jugement du 06/03/2025

=====

I - MATERIEL D'EXPLOITATION

		Exploitation	Réalisation
1	Une table basse et 2 fauteuils en rotin Un réfrigérateur table top, un four micro-ondes, un chauffage bain d'huile	300	80
2	Un appareil Hydrapeel II	1 200	300
3	Un plafonnier led de style contemporain	150	50
4	Une enceinte bluetooth Sonos	100	30
5	Une table de massage pliante	300	100
6	Un meuble de rangement à hauteur d'appui et un lot de serviettes	120	30
Total MATERIEL D'EXPLOITATION		2 170	590

II - FONDS DE COMMERCE

		Exploitation	Réalisation
7	D'après les informations fournies par la gérante. Nous n'avons pu voir le bail. Destination: Tous commerces sauf alimentaire Surface: 45 m ² Loyer mensuel: 875 €	40 000	30 000
Total FONDS DE COMMERCE		40 000	30 000

Total général	42 170	30 590
----------------------	---------------	---------------

Total Exploitation : quarante-deux mille cent soixante-dix euros

Total Réalisation : trente mille cinq cent quatre-vingt-dix euros

Fait à Marseille le 24 mars 2025

En trois feuillets

Maître Stephane LECOMTE

FICHE D'INVENTAIRE

Inventaire réalisé par Maître LECOMTE

<u>ENTREPRISE :</u> Dénomination : <u>Sarl Pacific Société</u> Adresse : <u>25 rue Louis Marcel</u> <u>13006 Marseille</u> <u>ACTIVITE DE L'ENTREPRISE</u> <u>Soins - Massage</u>	<u>DIRIGEANT (ou REPRESENTÉ) :</u> NOM : <u>J. Grossetti</u> Prénom : <u>Lou</u> Adresse : <u>62 Bd Rodolphe Lanchi</u> <u>13008 Marseille</u> Téléphone : _____ Présent : OUI ☒ NON ☐
--	--

PERSONNES PRESENTES

Nom : _____ Qualité : _____	Nom : _____ Qualité : _____	Nom : _____ Qualité : _____
--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

PROCEDURE

Redressement judiciaire ☐ Liquidation judiciaire ☐ liquidation judiciaire simplifiée ☒

Juridiction <u>TAE MME</u>	Date du jugement <u>06/03/25</u>
Date de prise de rendez-vous	Date d'inventaire <u>24/03/25</u>

ACTIF INVENTORIE

MOBILIER & MATERIEL DE BUREAU ☐	MATERIEL D'EXPLOITATION ☐	STOCK ☐	VEHICULES ☐ <u>NON</u>
1 Propriété----- ☐	1 Propriété----- ☒	1 Propriété----- ☐	1 Propriété----- ☐
2 Crédit-bail----- ☐	2 Crédit-bail----- ☐	2 Dépôt----- ☐	2 Crédit-bail----- ☐
3 Location----- ☐	3 Location----- ☐	3 Clause de Réserve de Propriété----- ☐	3 Location Simple----- ☐
4 Dépôt----- ☐	4 Dépôt----- ☐		4 Dépôt----- ☐

Au regard des besoins de l'entreprise, ce matériel vous paraît-il :

- COMPLET ☐ INCOMPLET ☐
EN BON ETAT D'ENTRETIEN ☐ NON ENTRETENU ☐
RECENT ☐ VETUSTE ☐

LOCAUX

Nombre de locaux :



Adresse Principale : Clés remises OUI ☒ NON ☐

Adresses Annexes : -----Clés remises OUI ☐ NON ☐

-----Clés remises OUI ☐ NON ☐

-----Clés remises OUI ☐ NON ☐

Observations :

2 jours

Dans l'hypothèse d'une procédure de liquidation judiciaire où un exemplaire des clés est laissé à disposition du dirigeant, motifs :

- Affaires personnelles présentes dans les lieux ? OUI ☐ NON ☒
➤ Comptabilité demeurée dans les lieux ? OUI ☐ NON ☒
➤ Présence de denrées périssables à enlever ? OUI ☐ NON ☒
➤ Autres -----

Dans cette hypothèse, dans quel délai les clés devront-elles être restituées : ----- jours

BAIL – ASSURANCE

<u>BAILLEUR :</u> NOM : <u>Agence Elysa</u> Communication : -----	<u>ASSUREUR :</u> NOM : <u>ACM C. Thibault</u> A jour du paiement des primes : OUI ☒ NON ☐
--	---

Le commissaire-priseur précise ici les motifs pour lesquels l'inventaire n'a pu être dressé ainsi que ses remarques particulières dans l'intérêt de la procédure (ex: enquête de voisinage, nombre de photographies explicites, cessation d'activité, collaboration du débiteur Etc.)

Je reconnais M. Mr Grassetti, représentant légal de la société, avoir présenté ce jour au commissaire-priseur judiciaire ou à son clerc, l'ensemble des actifs dépendant de l'activité professionnelle, tant ceux appartenant à la société que ceux appartenant à des tiers. J'ai pris connaissance du fait que toute fausse déclaration, omission et/ou distraction d'actif m'expose à des sanctions pénales et commerciales (Cf. Les articles 441-4 et 441-7 du Code Pénal et les articles L.622-6, L.653-1, L.653-8, L.654-1, L.654-2 du code de Commerce).

Fait à Jussieu le: 24/03/25

Signature du Commissaire Preneur
(ou Représenté)

Signature du Dirigeant
(ou Représenté)